

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

Séance ordinaire du mercredi 8 novembre 2006

Province de Québec
Comté Richelieu
Commission scolaire de Sorel-Tracy
École secondaire Fernand-Lefebvre
Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 8 novembre 2006, à 19 h 15, à la salle de conférence A-019 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, 265 rue de Ramezay, Sorel-Tracy, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :

Parents : Mme Jany Arseneault, secrétaire
Mme Linda Dupuis, présidente et représentante au comité de parents
Mme Céline Gauthier
Mme Sylvie Joyal
Mme Suzanne Lefebvre
Mme Martine Provençal
Mme Nicole Teasdale

Membres du personnel : Mme Isabelle Parenteau, enseignante
Mme Diane Dansereau, enseignante
M. René Roy, enseignant
M. Jean-Claude Tellier, enseignant
M. Harold Turbide, enseignant
Mme Marie-France Paul, personnel de soutien

Représentant de la communauté : Micheline Lebœuf

Représentant étudiants : Mme Sophie Lemire, élève de 4^e sec.
Mme Audrey Péroquin, élève de 5^e sec.

Ainsi que : M. Sylvain Cloutier, directeur, Mme Linda Joyal (OPP) et M. Denis Tessier (OPP)

Absence motivée :
M. Normand Joly, personnel professionnel et M. Michel Coulombe, enseignant

Absence non motivée :
Mme Marie Mondoux, parent

Adoption de l'ordre du
jour
CE 2006-11-13

1.1 Il est proposé par Mme Diane Dansereau que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié.

- 1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2006
- 1.3 Suites au procès-verbal de la réunion du 14 juin 2006
- 1.4 Période de questions du public
- 1.5 Informations de l'O.P.P.
- 1.6 Rapport du Conseil étudiant
- 1.7 Rapport de la déléguée au Comité de parents
- 1.8 Rapport de la présidente



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>1.9 Correspondance</p> <p>2.1 Activités d'autofinancement</p> <p>2.2 Activités éducatives</p> <p>2.3 Régie interne 2006-2007 (sujet reporté de la dernière réunion) nouveau document ci-joint</p> <p>2.4 Idea communication</p> <p>2.5 Plan de réussite 2006-2007 (sujet reporté de la dernière réunion)</p> <p>3.1 Programme d'éducation internationale (sujet reporté de la dernière réunion)</p> <p>3.2 Budget du conseil d'établissement 2006-2007 sujet reporté de la dernière réunion)</p> <p>3.3 Sécurité dans les stationnements (M. Provençal) (sujet reporté de la dernière réunion)</p> <p>3.4 Grille-matière (R.Roy) (sujet reporté de la dernière réunion)</p> <p>3.5 Retour sur la journée « portes ouvertes » tenue le 13 octobre 2006</p> <p>3.6 Démission de Marie Mondoux</p> <p>3.7 Épreuves photo</p> <p>4. Levée de l'assemblée</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
Adoption du procès-verbal du 14 juin 2006 CE 2006-11-14	<p>1.2 Une correction est apportée par M Jean-Claude Tellier, on doit lire cyanobactérie et non cranobactérie. Il est proposé par Harold Turbide d'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2006, tel que corrigé.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
Suites au procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2006	<p>1.3 Pour faire suite au projet proposé par Mme Marie-France Paul pour le voyage de fin d'études, Marie-France sera en contact avec d'autres écoles où le projet fonctionne déjà. Un contrat est signé par l'élève pour l'engagement financier. Elle nous donne l'exemple d'un contrat. L'idéal serait selon elle de former un groupe dès janvier. Elle nous montre aussi un exemple d'échéancier et un prospectus. M. Cloutier demande si les élèves de 2^e secondaire de Tracy pourraient s'ajouter? Réponse : oui. Mme Teasdale demande si on ne pourrait pas déjà les ajouter? Réponse : ça serait un peu compliqué. M. Cloutier demande si un jeune peut s'ajouter au projet à n'importe quel moment? Réponse : on a jusqu'à un an avant le départ pour confirmer le nombre exact. Mme Arseneault propose d'ajouter le projet au sujet de décision de notre prochain CE.</p>
Période de questions du public	<p>1.4 Mme Joyal pose des questions sur la démission de Mme Mondoux. On doit recevoir la lettre de Marie Mondoux pour agir.</p>
Informations de l'O.P.P.	<p>1.5 Mme Jany Arseneault est la porte-parole de l'OPP. Mme Dupuis précise que selon la Loi 180, les membres de l'OPP ne doivent s'exprimer que durant la période de questions du public. Avant, nous procédions différemment, mais maintenant c'est la loi qui sera appliquée.</p>
Rapport du conseil étudiant	<p>1.6 Mme Audrey Péloquin est nommée présidente puisqu'elle est la plus âgée du conseil. Question : Y avait-il quelqu'un qui aurait aimé être présidente? Réponse : peut-être que oui.</p> <p>Opération Enfant-Soleil : peut-on vendre des soleils à l'école? Ils seraient vendus au coût de 2 \$ et seraient affichés au mur près du local B-115.</p> <p>Mme Audrey Péloquin demande s'ils peuvent faire un moitié-moitié? Réponse : légalement nous devons avoir un permis et Mme Marie-France Paul précise qu'il n'y a</p>



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

plus de permis accordé aux écoles. Mme Audrey Pélouquin demande : tirage de forfait?
Réponse : non ça prend un permis!

Mme Audrey Pélouquin propose de vendre des frites un mardi. Mme Marie-France Paul suggère la slush santé! Plusieurs questions sont soulevées. M. Cloutier se questionne sur les devis avec Aramark et sur la politique alimentaire. Des biscuits soleil sont proposés. Mme Audrey Pélouquin va en parler avec la responsable d'Aramark, Mme Nathalie Émond.

Rapport de la déléguée
au Comité de parents

1.7 Mme Linda Dupuis informe les membres que la première rencontre a eu lieu le 18 octobre 2006. Il y a eu lecture du rapport de la présidente sortante. Il y a eu les élections : Jany Arseneault est présidente, Manuelle Gagnon vice-présidente, François Prud'homme secrétaire, Jany Arseneault représentante à l'ACPM, Sylvie Labelle substitut à l'ACPM, Patricia Arseneault commissaire parent primaire et Linda Dupuis commissaire parent secondaire. Il y a eu adoption du calendrier des rencontres, ce sera les 3e mercredis du mois mais cela sera changé l'an prochain pour précéder le conseil des commissaires. Monsieur Rajotte nous a fait part de la démission d'un commissaire. Le Comité de parents fut consulté afin de suggérer des noms pour remplacer le commissaire démissionnaire. Les noms de Alain Lemire, Suzanne Rochon, Denis Capistran et Sylvie Labelle ont été soulevés. Un vin fromage conférence sera aussi organisé, on suit le dossier. Prochaine rencontre 15 novembre 2006.

Rapport de la présidente

1.8 Les commissaires et plusieurs autres ont été invités à l'inauguration de l'école St-Gabriel Lalemant. L'école a de très beaux locaux!

Correspondance

1.9 Correspondance de Mme Dupuis :

- institut Teccart, collège technologique, journée porte ouverte 18 et 21 novembre
- société canadienne du cancer, nouveau concept d'autofinancement, foulard en micro polar
- frais exigés aux parents « quelques balises »
- levée de fonds « pédago-cartes »
- action parents
- café-mathéo
- chocolats entraide actif
- simenco catalogue terrain de jeux
- chocolat perfection
- CTREQ « centre de transfert pour la réussite éducative du Québec », programme d'intervention auprès des adolescents dépressifs, trousse 260 \$

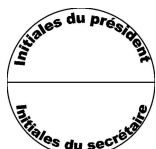
Activités
d'autofinancement
CE 2006-11-15

2.1

- Demande de Mme Annie-Claude Abbott pour que les membres du comité du bal soient au vestiaire lors du salon des métiers d'art. Mme Marie-France Paul mentionne que l'activité est offerte chaque année
- Demande de Mme Anne Savard pour vendre des cartes de souhaits pour les élèves de concentration arts 4^e secondaire. Mme Martine Provençal demande si cela a déjà été fait dans le passé? Réponse : non, pas en campagne de financement, mais Mme Savard l'avait fait dans le cadre d'un projet de classe l'an passé. Elle connaît donc les coûts reliés à cette demande.

M. Jean-Claude Tellier propose l'adoption.

Adopté unanimement



No de résolution
ou annotation

Activités éducatives
CE 2006-11-16

Régie interne 2006-2007
(sujet reporté lors de la
dernière réunion)
CE 2006-11-17

Idea communication
CE 2006-11-18

Plan de réussite
CE 2006-11-19

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

2.2

- Visite guidée du studio de Musique Plus par les élèves de concentration arts 3^e secondaire. L'activité est déjà réalisée et a été appréciée. Mme Diane Dansereau mentionne que des élèves ont dû partir 10 minutes avant la fin alors qu'ils étaient en période d'examen, très déroutant, puisque c'était en fin d'étape.
- Pour les élèves de concentration arts 4^e secondaire, assister à la répétition de la troupe de danse de Yvan Alexandre avec une période de questions et conférence du chorégraphe, activité gratuite
- Pour les élèves de concentration arts 4^e secondaire, atelier TV aux Productions Radio-Canada, coût 253 \$ pour l'autobus. À ce sujet, M Tellier précise que les coûts d'autobus sont plus élevés lorsque l'on doit déplacer l'horaire du primaire.

Mme Martine Provençal propose l'adoption.

Adopté unanimement

2.3 Pour faire suite aux questionnements de Mme Martine Provençal, la régie interne sera modifiée. Le budget du conseil d'établissement doit servir uniquement aux membres. Le point 14 devient donc :

En cas de surplus d'exercice, le conseil d'établissement **ne** peut procéder à des contributions financières pertinentes à la vie scolaire de l'école. **Ce surplus doit demeurer exclusivement au poste budgétaire du conseil d'établissement.**

M. Tellier demande, en rapport avec le point 6.2, si on ne devrait pas laisser un point varia à l'information? Réponse : le point 6.2 est clair et permet l'ajout.

Mme Audrey Péloquin propose l'adoption des règles de régie interne.

Adopté unanimement

2.4 M. Cloutier nous informe qu'il a été décidé d'engager une firme pour valoriser la formation professionnelle. Nous avons l'an passé demandé un délai. Cette année, c'est l'école secondaire Fernand-Lefebvre qui chapeaute le comité. Il doit y avoir un membre du conseil d'établissement qui siège au comité. Ça peut être un membre de l'OPP. Mme Lebœuf est intéressée.

M. Tellier propose Mme Lebœuf.

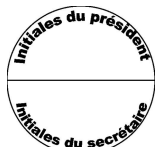
M. Cloutier précise que c'est la Commission scolaire qui paie les coûts de l'agence.

Adopté unanimement

2.5 M. Cloutier nous fait un résumé du document qu'il nous a remis.

Questions :

- Mme Gauthier demande si on exclut de la classe les élèves qui dérangent? Réponse : oui, ils sont dirigés au local où monsieur Beaucage les attend.
- M. Roy demande combien d'enseignants se sont engagés à mettre des examens ou de la nouvelle matière lors de la dernière semaine avant Noël? Réponse : la grande majorité
- Sur le point des 10 minutes de lecture en classe, M. Roy demande combien d'enseignants ont adhéré au projet? M. Tellier répond que sauf certains blocs d'enseignants comme éducation physique, les autres étaient favorables en majorité. M. Roy se questionne à savoir pourquoi le cours d'éducation physique n'a pas reçu le mandat d'éducation à la sexualité? Réponse : oui, mais ça ne se fait pas en ce moment. Mme Marie-France Paul précise que nous sommes déjà en bas de la norme d'ISO actif pour la certification, qu'il n'y a pas assez de temps pour l'éducation physique.
- Des questions sont soulevées sur comment obliger les jeunes à lire. M. Cloutier soutient que cela prend un élément déclencheur pour donner le goût à la lecture.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

On doit valoriser la lecture, sortir la lecture de la bibliothèque. Mme Audrey Péloquin propose de mettre les revues à la salle étudiante.

En sommes, très beau plan de réussite, Mme Joyal se demande si les écoles sont au courant? les autres écoles devraient avoir les copies des plans de réussite.

Mme Joyal propose l'adoption.

Adopté unanimement

Programme d'éducation
internationale

3.1 Le P.E.I. fera partie de la maquette de cours l'an prochain. M. Marc Vigneault en est le coordonnateur. La soirée d'information a eu lieu le 18 octobre et 133 personnes s'y sont présentées. Il y a eu beaucoup de questions. Les tests d'admission ont eu lieu le 28 octobre. Il y a eu 4 tests dont 3 étaient comptabilisés. On ne tenait pas compte du test d'anglais. 72 élèves ont passé les examens. Il y aura entre 12 et 15 jeunes qui seront refusés pour arriver à former 2 groupes. M. Vigneault a rencontré les enseignants intéressés, il y en a 14 en tout. Ça prend 8 enseignants et ils doivent obligatoirement suivre la formation. M. Harold Turbide demande quand les jeunes vont recevoir leur réponse? Réponse : d'ici 15 jours. M. René Roy demande si le programme va suivre le programme du Québec? M. Cloutier mentionne que la seule différence sera dans l'évaluation puisque le jeune recevra 3 diplômes au lieu d'un à la fin de son secondaire.

Budget du conseil
d'établissement

3.2 Le budget est de 1 163 \$; il reste 1 987 \$ de l'an dernier; ce qui fait un total de 3 150 \$.

Sécurité dans les
stationnements

3.3 Mme Provencal fait la remarque au sujet des camions de livraison à la cafétéria. Ils sont souvent présents vers 11 h 55. N'y a-t-il pas des heures de livraison? M.Cloutier le demande, mais malheureusement ce n'est pas toujours possible. M. Roy demande si c'était vraiment le meilleur endroit pour les mobylettes? Réponse : c'est vrai que ça dérange, mais on devait les placer à un endroit où elles pouvaient être surveillées. Mme Teasdale ajoute que nous sommes chanceux qu'il ne soit rien arrivé, puisque les mobylettes suivent parfois de très près. M. Cloutier est ouvert aux idées pour la sécurité.

Grille matière

3.4 Les questions de M.Roy ont été répondues antérieurement. M.Cloutier nous informe que la grille matière sera déposée au mois de janvier. Mme Parenteau demande pourquoi cela a été reporté. M.Cloutier répond qu'ils avaient omis d'informer le directeur général.

Retour sur la journée
« portes ouvertes »

3.5 La journée a été très satisfaisante. Nous avons des élèves comme guide et les gens ont été agréablement surpris par le respect, l'écoute et la politesse des adolescents. À la mi-janvier, l'école accueillera les élèves de 2^e secondaire de Sorel et Tracy pour parler des différents parcours. M. Harold Turbide mentionne qu'il faut encourager les jeunes de Tracy à s'inscrire aux concentrations, ils ont leur place, nous devons faire de la promotion. M.Tellier demande pourquoi les élèves de 5^e année n'ont pas été invités à la journée « portes ouvertes »? Réponse : à cause de la capacité d'accueil. M.Tellier souligne que l'école privée commence tôt son recrutement.

Démission de Marie
Mondoux

3.7 Mme Mondoux sera contactée pour recevoir sa lettre de démission

Épreuves photo

3.8 Nous avons les épreuves photo pour le calendrier des cheerleaders d'Anne Savard. Très belles photos et elles sont acceptées.



No de résolution
ou annotation

Syndicat versus réforme

Levée de l'assemblée
CE 2006-11-20

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

3.9 M. Roy nous remet 2 feuilles. M. Cloutier demande quelles sont les prochaines démarches? M. Roy dit qu'il y aura un sondage sur les conditions vécues de la réforme. M. Cloutier demande concrètement ce qui en est. M. Roy répond qu'actuellement la réforme est maintenue, mais qu'il se peut qu'après la consultation, ils veuillent l'enlever complètement. M. Tellier soutient qu'on ne peut pas tout mettre non plus sur le dos de la réforme. À suivre...

4. Mme Parenteau propose la levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Adopté le 13 décembre 2006

Présidente

Secrétaire